

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE MONiteur SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste
Un an. . . 18f. » 24f. »
Six mois. . . 10 » 15 »
Trois mois. 5 25 7 50

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Notre correspondant de Berlin nous apporte des nouvelles fort importantes sur la triste situation dans laquelle se trouve maintenant le gouvernement prussien. Il commence à payer chèrement ses chicanes et ses palinodies. Voici ce que notre correspondant nous mande, sous la date du 16 janvier :

« Les alliés du 2 décembre, partant du principe qu'on n'admettra aux conférences futures de Vienne que les puissances qui se sont engagées à agir en commun par des traités particuliers, ne veulent y laisser participer la Prusse que sous les conditions suivantes : 1^o Qu'elle accède au traité du 2 décembre ; 2^o Qu'elle ne s'oppose pas à la demande de mobilisation des contingents fédéraux que doit former l'Autriche ; qu'elle mette elle-même sur pied un corps de 100,000 hommes. La Prusse, d'autre part, prétend prendre part à ces conférences, en sa qualité de grande puissance européenne et parce qu'elle a été partie contractante dans les traités qu'il s'agit de réformer. Les grandes puissances refusent de reconnaître cette prétention ; la Prusse a fait remettre dans ces derniers jours à Vienne, à Paris et à Londres, une protestation contre la validité des résolutions qui pourraient être prises sans sa participation dans la conférence. » — Havas.

Nous avons déjà parlé depuis longtemps de l'élaboration d'un projet de loi tendant à la suppression du mode actuel du remplacement militaire et de l'inauguration d'un système plein d'excellents résultats, en vertu duquel les familles ne seront plus exploitées par des compagnies d'assurance ou des industriels, mais exempteront leurs enfants du service militaire en souscrivant aux conditions équitables de l'Etat, dont l'action désintéressée n'a pour but que l'amélioration de notre armée, tout en diminuant, dans de fortes proportions, l'impôt du sang. Un journal revient aujourd'hui sur cette question importante, et fournit une longue analyse du nouveau projet amendé et complété par les délibérations récentes du Conseil d'Etat, sous la présidence de l'Empereur, sans entrer, d'après la feuille que nous signalons, dans des détails qui pourraient devenir erronnés, par suite de remaniements encore possibles dans le projet, nous constaterons cependant les principales bases qui nous semblent définitivement adoptées.

Il paraît certain que la loi projetée admet main-

tenant, sans limitation aucune, les jeunes gens compris dans le contingent à se préserver du service militaire, au moyen d'une prestation en argent dont le montant sera fixé chaque année d'une manière égale pour tous. Aussitôt après que la prestation sera versée, la libération du remplacé sera acquise et partant aucune responsabilité n'incombera plus aux familles, comme en vertu du système actuel.

Une autre disposition également favorable figure dans le projet. Chacun sera admis à payer par à-compte le prix de son remplacement. Ainsi, l'artisan ou le petit agriculteur qui n'auront pas de goût pour l'état militaire seront admis à payer, par acomptes, le prix de leur remplacement, sans que la somme totale exigée d'eux soit plus forte. Ils pourront donc affecter à leur rançon éventuelle leurs versements de plusieurs années. Les caisses du Trésor rempliront à leur égard, l'office d'une caisse d'épargne. Si, par impossible, ils n'avaient pu parfaire leur prestation avant la formation de la liste du contingent de leur classe et tiraient un mauvais numéro, leur situation serait encore bien autrement favorable qu'en pareille circonstance elle ne l'eût été, en traitant avec des compagnies. Les avances qu'ils auront faites leur seront restituées intégralement, capital et intérêts. Pareil boni leur sera garanti dans le cas où ils tireraient de bons numéros.

On a déjà dit que les encouragements donnés aux anciens soldats qui se réengageraient diminueraient d'abord et feront presque disparaître plus tard la nécessité cruelle du recrutement. Cette espérance n'est point, dit-on, chimérique. Le projet améliore, en effet, considérablement les conditions générales du service militaire, en élevant de 165 fr. le taux de la pension des sous-officiers et soldats, et en réduisant de 30 à 25 ans la durée du service au bout de laquelle elle sera acquise par ancienneté. Il est donc permis de penser que la proportion des rengagements se rapprochera beaucoup du nombre des exonérations surtout lorsque l'on songe qu'aux rengagés continueront de s'ajouter les engagés volontaires.

Le nouveau projet de remplacement répond aux justes desirs des populations, à tous les points de vue. Par lui, les familles des remplacés jouissent des garanties les plus sérieuses et d'une complète sécurité ; par lui, les jeunes gens pauvres verront diminuer de plus en plus leurs chances de devenir soldats, pendant que ceux qui éprouveront le goût

de la carrière des armes auront le juste espoir de se voir récompenser des fatigues et des périls qu'ils auront affrontés pour la défense de la patrie. — Havas.

On lit dans le *Moniteur* : — Le rapport soumis à l'Empereur, le 17 janvier, par le ministre des finances, a fait connaître que le chiffre total des souscriptions à l'emprunt de 500,000 millions s'élevait à 2 milliards 175 millions, et le nombre des souscripteurs à 177,000. Il annonçait en même temps que des renseignements ultérieurs augmenteraient dans une certaine proportion le nombre des souscripteurs et le chiffre des capitaux. — Ces renseignements sont parvenus à l'administration, et il en résulte que le chiffre des souscriptions doit être augmenté de 23 millions, soit au total : 2 milliards 198 millions. — Le nombre des souscripteurs s'élève à 179,300. — L'augmentation de 23,000 millions s'applique, jusqu'à concurrence de 14 millions, aux souscriptions de 500 fr. de rente et au-dessous, dont le chiffre total se trouve ainsi porté à 850 millions, au lieu de 836.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Le général Canrobert a passé, écrit-on de Constantinople, le 7 janvier, une grande revue de son armée à laquelle il a distribué les décorations, médailles et autres récompenses décernées par l'empereur Napoléon III, et qui avaient été apportées par le général Lannes de Montebello. Les soldats ayant fait retentir l'air de : *Vive l'Empereur ! vive le général Canrobert !* Non, mes amis, s'est-il écrié, dites seulement *vive l'Empereur !* vous direz *vive Canrobert !* lorsque je vous aurai conduits sur les murs de Sébastopol. — Un grand enthousiasme a accueilli ces paroles.

Une neige épaisse a couvert tout le camp d'une couche blanche. Les troupes souffrent, du reste, beaucoup moins avec ce nouveau temps et le froid sec qu'il a fait qu'avec la pluie et la boue qui ne cessaient pas auparavant. D'ailleurs, elles sont maintenant presque toutes à l'abri sous les tentes fournies par le gouvernement turc ou dans les baraques en bois qui ont commencé à arriver régulièrement par chaque navire qui aborde. Les vêtements d'hiver, paletots en peaux de moutons, capotes à capuchons, grandes bottes, sabots fourrés, flanelles de tous genres, couvertures de lit, abondent et

FEUILLETON

LES MINEURS DE RAYAS. (1)

I.

Il n'y a guère plus d'un siècle, Guanajuato n'était encore qu'une petite ville de peu d'importance. Avant le brusque changement amené dans la fortune de cette bourgade par les gigantesques exploitations des mines d'argent de la Valenciana et de Rayas, l'industrie minière au Mexique concentrait son activité dans les travaux de Tasco, de Pachuca et de Zacatécas. Le titre de *ciudad* (cite) avait été conféré à Zacatécas dès l'an 1588, et Guanajuato, bien que fondé en 1534, ne fut élevé au même rang que cent quatre-vingt-sept ans plus tard, c'est-à-dire en 1741. On ignore longtemps que les montagnes qui l'entouraient, et sur la pente desquelles on l'a bâti, recouvraient la *Veta Madre* (la reine-mère), le plus riche filon argentifère du globe. La situation de Guanajuato présente, d'ailleurs, un double avantage. Cette ville est située à la fois dans le district minier le plus opulent du Mexique et dans la partie la mieux cultivée des fertiles plaines du Bajío (2). C'est ainsi qu'on appelle un bassin d'environ quatre-vingts lieues de circon-

férence borné du côté de Guanajuato par la Cordillère.

Tour-à-tour inondé et desséché, le Bajío présente en toute saison un aspect pittoresque. Dans le temps des pluies, l'hiver de ces heureux climats, le ciel, qui perd son azur sans rien perdre de sa douce tiédeur, verse à grands flots sur ces plaines de féconds orages. Le Bajío n'est plus, quelques heures par jour, qu'un vaste lac inégalement coupé de touffes de verdure, de collines bleues, de villes aux maisons blanches, aux coupoles émaillées. Sur cette nappes liquide, les cimes toujours vertes des arbres révèlent seules au voyageur les capricieux méandres des routes inondées. Bientôt, cependant, le sol altéré à bu l'eau du ciel par les gercures sans nombre que huit mois de sécheresse ont ouvertes à sa surface. Une couche de limon, déposée par les eaux pluviales et par les torrents descendus de la Cordillère, a fait pénétrer des suc nouveaux dans la terre appauvrie ; le ciel a repris toute sa limpidité première. Les sources, dégagées de la croûte qui les obstruait, jaillissent plus abondantes au pied de l'*Ahuehuelt* (1). L'arbre du Pérou, le gommier, le *huishache* aux fleurs d'or sur lesquelles sifflent les cardinaux au plumage écarlate, ombragent et parfument les routes raffermies. Le chant

(1) On nomme ainsi une espèce de cèdre dont la présence indique presque toujours le voisinage d'une source soit cachée, soit jaillissante. *Ahuehuelt* veut dire en indien seigneur des eaux.

de muletiers et les clochettes des mules retentissent au loin mêlés au grincement aigu des chariots des campagnards ; c'est aussi le temps où l'Indien laboureur retourne à ses travaux. Comme le berger des *Georgiques*, avec ses colthurnes de cuir, sa tunique courte et ses jambes nues, il pousse paresseusement de l'aiguillon les bœufs attelés à sa charrue, et telle est la fécondité de cette terre, que des moissons splendides ne tardent pas à couvrir le sol à peine effleuré par le soc.

Ce n'est pas dans la plaine toutefois que la nature s'est montrée le plus prodigue pour les heureux habitants du Bajío. Au-dessus des champs fertiles qui avoisinent Guanajuato, la Cordillère dresse ses crêtes métallifères, dont les flancs sont gonflés d'artères d'argent et d'or, et livre au pic du mineur les incalculables trésors de la *Veta Madre* (1). Le contraste que présentent les mœurs si distinctes du laboureur et du mineur ne se révèle nulle part plus nettement que dans cette partie du Bajío. Humble et soumis, l'agriculteur indien est à la merci de tous ; fier et indompté, le mineur a la prétention de ne relever que de ses pairs, et cette prétention est justifiée, il faut bien le reconnaître, par l'importance du

(1) La *Veta Madre*, qu'exploitent les sociétés minières de la Valenciana, de Cata, de Mellado, de Rayas, fut découverte par le mineur français Laborde, et a fourni, dans l'espace compris entre 1829 et 1837, à peu près 150 millions de francs.

(1) Extrait d'un volume intitulé *Scènes de la vie mexicaine*, par Gabriel Ferry, qui va paraître chez Victor Lecou, rue du Bouloi, 40.

(2) *Bajío*, littéralement bas-fond.

préservent efficacement contre toutes les intempéries. — Les nouvelles batteries françaises sont terminées et l'on n'attend que l'achèvement de celles des Anglais. Comme elles n'avançaient que lentement, le général Canrobert a envoyé 10,000 de ses soldats qui font aller rondement la besogne.

Le prince Menschikoff est très-inquiet de voir l'armée turque se concentrer à Eupatoria, qui est un point des plus importants pour menacer ses derrières et inquiéter ses communications avec le château de Pérécop. Omer-Pacha, qui s'y était rendu pour prendre toutes ses dispositions, est déjà de retour à Varna, où il est allé pour hâter l'embarquement de ses soldats. — Havas.

Une lettre de Crimée, en date du 3 janvier, annonce qu'Omer-Pacha qui s'était rendu à Eupatoria, en est parti pour retourner à Varna. La grande activité d'Omer-Pacha et l'habitude qu'il a des choses de la guerre font supposer que vers le 25 ou le 30 de ce mois, le corps d'armée de trente-cinq mille hommes sera débarqué en Crimée avec toute l'artillerie nécessaire. D'un autre côté, Riza-Pacha, ministre de la guerre, déploie le plus grand zèle pour activer le départ prochain des onze mille hommes, dont un magnifique régiment de cuirassiers, envoyés par Saïd-Pacha, gouverneur général de l'Égypte, et des troupes de la province de Tunis qui se trouvent encore à Constantinople. Avec ces différentes forces et la division ottomane de douze mille hommes qui est en Crimée sous les ordres d'Osman-Pacha, Omer-Pacha se trouvera, vers la fin du mois de janvier, à la tête d'une armée de 60 mille hommes.

Les armées alliées auront donc en Crimée, d'ici à quelques temps, 200,000 hommes instruits, vaillants, bien commandés et approvisionnés de tout ce qui est utile aux opérations. Ajoutons à ces forces celles que l'Autriche ne peut manquer de mettre bientôt en marche contre la Russie.

On écrit de Crimée au *Journal de Constantinople* qu'on a su par des prisonniers qu'il n'y a à Sébastopol que deux vaisseaux russes armés, et deux brûlots commandés par des Grecs. Le reste de la flotte est prêt à être coulé, et l'on pense que les Grecs ne sont guère disposés à lancer ces deux brûlots.

D'autres lettres annoncent que la colonne russe qui se trouvait à Camaris, devant Balaklava a été chassée par les troupes anglaises, et que la fuite des Russes a été si précipitée, qu'ils ont brûlé leurs fourrages pour ne pas être gênés dans cette fuite. Les mêmes lettres nous annoncent que le nouveau commandant en chef de l'escadre anglaise, Sir Edmund Lyons, avait mis son pavillon sur le *Royal-Albert*, et que le contre-amiral Stuart devait hisser le sien sur l'*Agamemnon*. — Havas.

On lit dans l'*Univers* :

On nous communique la lettre suivante, écrite du camp de Sébastopol par un officier supérieur et relative à une affaire dont on a déjà parlé, mais sur laquelle on n'avait pas encore donné des détails aussi précis :

« Devant Sébastopol, ce 31 décembre 1854.
« J'ai reçu vos lettres des 12 et 16 décembre, la dernière incluse dans un paquet de gants et chaussettes de laine, et une carte, dont je vous remercie

de son rôle qu'il remplit. Condamné à d'obscurs travaux dont les résultats sont limités, l'agriculteur accomplit son œuvre en silence, tandis que le pic du mineur retentit, pour ainsi dire, jusqu'au bout du monde, augmentant d'une parcelle, à chacun de ses coups, la masse des richesses de l'homme. A côté de l'infatigable mineur, le bien-être ne tarda pas à s'établir; le penchant des collines, les ravins, les sommets des montagnes se couvrent de populations improvisées, au milieu desquelles ses mains toujours ouvertes sèment en un jour le fruit de ses travaux d'un mois. Depuis le mineur français Laborde, qui prodiguait jadis les millions aux cathédrales, jusqu'au plus obscur *peon*, l'histoire de ce hardi travailleur est toujours la même; le hasard est le seul Dieu devant lequel il s'incline. Il accepte son pénible labeur comme une mission providentielle, et cette pensée orgueilleuse trouve dans la loi même une sorte de consécration: d'anciens privilèges accordaient la noblesse à l'ouvrier des mines; aujourd'hui encore, il ne peut être dépossédé par des créanciers, tant qu'il trouve à exercer sa profession. Il semble qu'on ait voulu faire respecter en lui le descendant d'une race privilégiée. Outre l'instinct des métaux qui transforme pour lui les indices en signes infallibles, le mineur doit-être, en effet, doué d'un ensemble de qualités bien rares, depuis la vigueur nécessaire pour soulever les plus lourds fardeaux et supporter, pendant tout un jour, les fatigues accablantes

beaucoup. Hier, par un froid atroce, nous avons fait une reconnaissance sur *Yalta*, où est la propriété du prince Woronzoff. Nous étions toute la cavalerie française, six bataillons d'infanterie et deux batteries à cheval, le 1^{er} chasseurs d'Afrique; nous étions à l'avant-garde; à peine eûmes-nous dépassé la plaine de Balaklava et pris à gauche, où s'est passée l'affaire de la cavalerie anglaise, que nous aperçûmes les hulans et cosaques russes. Après s'être un peu tirailés, le régiment a chargé dessus; ils se sont conduits en braves gens; ils étaient au nombre de 300 cavaliers, nous ont attendus; mais nous leur avons flanqué une poursuite à l'africaine dans les petits bois; on en a tué quelques-uns; ils nous ont blessé grièvement 1 officier, 1 maréchal-des-logis et moindrement 5 ou 6 chasseurs. Nous les avons poursuivis jusqu'à leur camp; là ils avaient une batterie d'artillerie, qui nous a craché quelques coups et atteint un homme. L'infanterie est arrivée, et ils ont disparu: très-petite affaire d'avant-garde, comme tu vois, mais où le régiment s'est bien conduit. Nous nous sommes arrêtés une heure au bord d'un affluent de la Tchernaiâ: l'artillerie alors a commencé à canonner le village et l'artillerie russe, qu'elle a fait taire. Le général Morris, qui commandait la colonne, nous a conduits, escortés de la cavalerie, sur la route de *Yalta*, route magnifique, bien entretenue, et qui rappelle une vue de la Suisse. Nous sommes arrivés, à trois heures, à un village où nous avons trouvé le baraquement d'une sotoia de Cosaques qui avaient filé, et nous y avons mis le feu, mais respecté les deux villages contigus, dont les habitants avaient été emmenés par les Russes. Je crois que nous pouvions être à six lieues de *Yalta*. Nous sommes retournés où nous avions laissé l'infanterie; l'armée russe n'ayant pas paru, nous nous sommes mis en retraite sur nos bivouacs, où nous rentrâmes, sans être inquiétés, à six heures du soir, partis à six heures du matin. Il y eut là un Cosaque ou hulan qui, se voyant pris dans la charge, descend de cheval; on croit qu'il veut se rendre: il envoie un coup de pistolet à l'un, un coup de lance à l'autre. On lui a tiré peut-être dix coups de fusil; je ne sais pas s'il a été touché; mais toujours est-il que j'ai vu les Cosaques venir enlever ce brave soldat, et je désire bien qu'il s'en sauve. C'est pour te dire que les Cosaques de ce pays ne ressemblent pas à ceux que Murat chargeait avec sa cravache, car il y en a un qui a ouvert la tête d'un maréchal-des-logis d'un coup de sabre; cela rappelle les combats des pourfendeurs dans *Amadis de Gaule*. Voilà, en deux mots, cette hamboche d'affaire; ce qui prouverait que l'armée russe est loin. On dit même que, ne pouvant nourrir sa nombreuse cavalerie, celle-ci a évacué la Crimée, sauf quelques escadrons; c'est le général anglais Rose, qui était avec nous hier, qui nous le disait. Le siège en est au même point: des pétarades atroces la nuit, mais toujours le même système de temporisation, pour attendre les renforts, probablement. La neige est tombée ce matin; si nous l'avions eue hier avec les Cosaques, cela eût été de circonstance. Je ne sais combien nous en aurons de pieds; mais il fait moins froid qu'hier: c'était bien, bien froid. J'avais mis tes gants reçus la veille. »

Un officier anglais, qui a accompagné la dernière reconnaissance faite sur *Yalta* ou du moins sur la

me dirigeai donc vers les mines qui avoisinent Guanajuato. J'étais seul, mais à cheval et bien armé. Mon guide devait être le premier passant que je rencontrerais sur ma route. J'étais arrivé sur la grande place de Guanajuato, et je longeais les maisons, la tête levée et l'œil au guet, quand un objet bizarre attira mon attention. Contre le mur de l'une des maisons et sous un auvent de quelques pouces de large, une main était clouée sur la pierre. J'arrêtai mon cheval pour m'assurer que je n'avais pas sous les yeux quelque emblème de plâtre. Il ne me fallut qu'un moment d'examen pour me convaincre que cette main était bien une main humaine, jadis forte et musculeuse, maintenant blanchie et desséchée par le vent, le soleil et la pluie. Sous l'auvent, plusieurs chandelles à moitié consumées attestaient que des âmes pieuses s'étaient attendries devant cette étrange exhibition, qui semblait destinée à perpétuer le souvenir de quelque drame sanglant. Après avoir cherché en vain sur la muraille la trace d'une inscription explicative, je me décidai à continuer ma route; mais, pendant ma courte halte, un cavalier s'était rapproché de moi, et mon cheval avait à peine fait quelques pas, que cet homme donnant de l'éperon à sa monture, parut vouloir me suivre de fort près. En tout autre moment, j'eusse accepté d'assez mauvaise grâce la compagnie de cet inconnu; mais j'étais sorti, on s'en souvient, en quête d'un cicerone. J'arrêtai donc mon cheval, décidé

d'un travail souterrain, jusqu'à l'agilité, à la témérité, qui bravent tous les obstacles, et au sang-froid qui les déjoue. Ces qualités, ne se rencontrent jamais chez le même homme qu'associées à d'assez grands défauts. Capricieux et indiscipliné, s'il est à la journée, le mineur ne déploie tout son tact et toute son énergie que lorsqu'il est intéressé au succès de l'entreprise dans une large proportion. C'est alors que souvent, après un mois pendant lequel il a gagné à peine de quoi vivre, le bénéfice d'une semaine, d'un jour, le dédommage de ses longues privations. Le mineur remercie le hasard; dès ce moment, il sème son or à pleines mains, et il ne reprendra ses travaux que contraint par la plus impérieuse nécessité. Parfois encore, ce sont des moyens illicites qui l'enrichissent aux dépens d'un propriétaire trop confiant, et l'imagination de ces hommes aventureux n'est malheureusement que trop fertile en expédients de ce genre.

C'est au milieu d'une population en grande partie composée de mineurs que je me trouvais à Guanajuato, après un pénible et inutile voyage dont on n'a peut-être pas oublié les péripéties. Je ne voulais pas perdre l'occasion qui s'offrait à moi d'observer sur son vrai théâtre un type dont les *gambusinos* ou chercheurs d'or de la Sonora ne m'avaient donné qu'une idée bien imparfaite. Le lendemain d'une journée consacrée à un repos que des émotions multipliées m'avaient rendu nécessaire, je

route qui y conduit, écrit ce qui suit à sa tante :

« J'ai accompagné le détachement de l'armée française pendant tout le temps de la reconnaissance faite sous les ordres du général Morris; elle a été admirablement conduite, sans se hâter et sans la moindre confusion, et avec le plus remarquable aplomb. Les officiers d'état-major levaient des plans; après avoir rempli son but, cette reconnaissance est rentrée au camp. Je ne puis trop parler de la manière dont se sont conduits les éclaireurs, malgré le feu que faisaient sur eux les Russes avec leurs carabines Minié, qui, heureusement, ont fait très-peu de mal. »
Pour extrait : BARRIER.

EXTÉRIEUR.

PIÉMONT. — Turin, samedi 20 janvier, au soir. La Reine Marie-Adélaïde, femme du roi Victor-Emmanuel, est morte ce soir, à 7 heures.

La maladie à laquelle Sa Majesté a succombé est le typhus puerpéral.

Cette princesse était née en 1822.

La douleur est universelle et inexprimable.

BELGIQUE. — Bruxelles, dimanche matin 21 janvier. — « Un violent incendie dévore, en ce moment, le grand théâtre de la Monnaie, qui n'est plus qu'un brasier immense. »

« Tout l'intérieur du théâtre est perdu. Il ne restera debout que les murs. — Havas.

FAITS DIVERS.

M. de Mutrecy et M. Bingham, inventeur d'un procédé de photographie par le collodion, se proposent de publier un album qui représenterait, en détail, tous les objets exposés dans le Palais de l'Industrie. — Havas.

— Une tentative inexplicable, et qui atteste la plus stupide méchanceté, a eu lieu pendant l'une des nuits de cette semaine. On a voulu mettre le feu au palais des Beaux-Arts que le gouvernement fait élever en ce moment à l'extrémité de l'avenue Montaigne, presque sur le quai de Billy. Heureusement la tentative n'a pas eu de suite; mais, de ce moment, une active surveillance est exercée dans l'intérieur et autour des constructions provisoires. Des postes militaires y ont été établis et les gardiens attachés au monument ainsi que la police de Paris se sont partagés un service de surveillance qui déjouera toutes les tentatives criminelles. Une enquête judiciaire se poursuit sur l'événement que nous venons de signaler. — Havas.

— Les Chinois appellent *pé-tsaie* un chou qui, pour eux, est une providence: c'est le *brassica sinensis* de Linné. Ce chou est originaire des provinces septentrionales de la Chine; les premières pousses en sont fort tendres et très-déliées.

Comme les pé-tsaies se mangent à toutes les périodes de leur accroissement, les cultivateurs les plantent en échiquier, de dix-huit à vingt centimètres l'un de l'autre, et, au fur et à mesure qu'ils se développent, on dédouble les rangs pour la consommation, ne laissant que ceux qui sont bien venants. Ceux, au contraire, qui veulent en avoir de beaux, les plantent à cinquante centimètres de distance pour les faire pommer, afin d'avoir des têtes plus grosses et des côtes de feuilles plus tendres. Quel-

ques cultivateurs les lient, comme en France on le fait pour les romaines; mais d'autres prétendent que, liés, ils perdent en goût et en parfum ce qu'ils gagnent en tendreté et en blancheur.

Cette plante demande une terre moins fumée que celle qu'exigent les choux ordinaires; elle résiste à 7 degrés de froid. Lorsque ces choux ont acquis toute leur croissance, ils ont 40 à 60 centimètres de hauteur et pèsent de 2 à 4 kilog. et même plus. Un agronome a assuré qu'en Chine il y en a du poids de 8 à 10 kilog. On attend que le froid les ait un peu macérés pour en faire la récolte.

Le pè-tsaie est un légume précieux dans la Chine; il est à la fois un aliment agréable et même recherché pour le riche, et une véritable ressource, pour le pauvre. C'est une plante potagère très-facile à cultiver et qui croît promptement. Tout se mange dans le pè-tsaie, non-seulement il est meilleur au goût que les meilleurs choux, mais encore il est plus facile à digérer et plus sain.

M. Pépin, directeur des cultures du Jardin-des-Plantes, a expérimenté cette crucifère, et son opinion a été que l'agriculture pourrait en tirer de grands avantages. Il serait possible, selon lui, de faire deux récoltes par an, en semant, pour la première au commencement d'avril, et, pour la seconde, fin de juillet ou premiers jours d'août. M. Pépin a remarqué que le pè-tsaie végète bien dans toute espèce de terrain, et que c'est le semis fait dans le mois d'août qui est le mieux réussi. Il a récolté des pieds qui pesaient de 2 kilogrammes 1/2 à 4 kilog.; il en a mesuré de 1^m 10 de circonférence.

Cultivé comme fourrage, le pè-tsaie a produit 90,000 kilogrammes à l'hectare. Un pépiniériste distingué affirme qu'il en a obtenu tous les résultats qu'on peut désirer sous le double rapport alimentaire et fourrager.

On mange les feuilles cuites comme les épinards et la chicorée; on les emploie de la même manière dans diverses préparations culinaires. Enfin, M. le comte de Lasteyrie assure que les feuilles crues peuvent être mangées en salade, et qu'elles lui ont paru d'une saveur aussi agréable que celles de la chicorée.

Cette culture a été essayée dans la Sarthe et a été trouvée très-avantageuse. Ce chou, qui d'abord semé en automne et au printemps, n'avait pu pommer, a été semé de nouveau le 6 août; tous les pieds, transplantés ou non, ont pommé. Ce chou pè-tsaie, d'après une communication d'un agriculteur de la contrée, a été trouvé supérieur, comme aliment, à tous les autres choux qui y sont connus. (*Univers*.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le bruit a couru vers trois heures, à la Bourse, qu'une dépêche de Vienne annonçait que l'ambassadeur turc avait reçu des pouvoirs pour suivre les négociations, et que le Sultan se préparait à envoyer un ambassadeur extraordinaire. — Havas.

Bruxelles, lundi 22 janvier. — « Une dépêche de Saint-Petersbourg porte que le prince Menschikoff, mande de Crimée, à la date du 12, que depuis le 8 janvier rien de nouveau n'avait eu lieu devant Sébastopol.

» Les travaux du siège n'avançaient pas et le feu

à questionner l'inconnu. Celui-ci, me saluant avec courtoisie, ne m'en laissa pas même le temps.

— Vous êtes étranger, seigneur cavalier? me dit-il en souriant.

— Eh! qui peut vous le faire croire, repris-je un peu surpris de cette brusque façon d'entamer l'entretien.

— La persistance que vous mettez à regarder cette main desséchée m'indique assez que vous êtes nouveau-venu dans la ville et que vous avez du temps à perdre. Avouez que pour moi, qui cherchais précisément un compagnon de promenade, votre rencontre est une bonne fortune.

Je ne savais pas trop si je devais accepter avec beaucoup d'empressement le guide qui m'offrait si familièrement sa compagnie. L'inconnu remarqua mon hésitation, et se hâta d'ajouter avec une certaine fierté:

— Vous ne me connaissez pas; je ne veux pas vous laisser croire plus longtemps que vous avez affaire à quelqu'un de ces pauvres diables pour qui la rencontre d'un étranger est une occasion de placer leurs services. Mon nom est Desiderio Fuentes. Je suis mineur, et, dans la profession que j'exerce, s'il y a des jours où la fortune semble impitoyable, il y en a d'autres où les piastres s'amusent tellement sous votre main, qu'on ne sait plus comment les dépenser. Je suis dans un de ces jours-là, et mon habitude est, en pareil cas, de chercher quelque joyeux compagnon qui veuille bien pren-

des alliés, bien que continuant tous les jours, ne causait que peu de dommages à la place. » — Havas.

Turin, 21 janvier 1855. — « Aujourd'hui les Chambres ont voté un deuil de quinze jours ainsi que la suspension de leurs séances. Elles ont chargé leurs Présidents de porter au Roi une adresse de condoléance.

» La Cour et le pays sont plongés dans la plus profonde douleur. » — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Une commission, composée de MM. O'Neill de Tyrone, sous-préfet; Delavau, président du Tribunal civil; Raguideau, 1^{er} adjoint; Duterme, 2^e adjoint, et Leroux, conseiller municipal, s'occupe de réunir les dons en nature offerts aux soldats de l'armée d'Orient, et de convertir en achats d'objets de première nécessité les sommes provenant des diverses souscriptions.

En donnant cet avis à nos concitoyens, nous éprouvons le besoin de faire un nouvel appel à leurs sentiments patriotiques. Il n'en est pas un qui ne sympathise aux souffrances de nos braves soldats, dans la saison rigoureuse où nous sommes; pas un qui ne consentirait à partager son plus chaud vêtement avec quelqu'un d'entre eux. Eh bien! que leur sympathie, leur désintéressement se manifestent au profit du bien-être et de la santé de nos frères de Sébastopol. Nous ne demandons à personne un lourd sacrifice, mais à chacun un objet de peu de valeur, qui soit la marque d'un affectueux souvenir.

Convaincus que cet appel sera compris de tous nos concitoyens, nous croyons devoir les prévenir que les dons en argent et en nature sont reçus à la Sous-Préfecture, à la Mairie et au bureau du journal l'*Echo Saumurois*, tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

SOUSCRIPTION POUR LES ÉTRENNES A L'ARMÉE D'ORIENT. — (*Nuvième liste*).

M. Lecoy, avoué. 15 fr.

COMMISSION IMPÉRIALE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Paris, 29 décembre 1854.

Monsieur le Président du Comité,

Des demandes sont journellement adressées à la Commission impériale, à l'effet d'obtenir les certificats que les exposants de dessins industriels, de procédés ou d'inventions non encore déposés ou brevetés, doivent réclamer pour s'assurer la propriété de leurs produits.

Ces demandes peuvent être, en effet, formées avant l'ouverture de l'Exposition; mais, dans ce cas, comme il s'agit d'une mesure prise uniquement en vue de ce grand concours, et ne pouvant s'appliquer qu'à des objets admis à y figurer, il est nécessaire que la présence de ces objets dans les bâtiments de l'Exposition soit préalablement constatée. Il n'y aura donc lieu à la délivrance des certificats qu'après l'arrivée des produits à destination.

Il faut encore que les postulants puissent justifier de leur qualité d'inventeurs ou de propriétaires légaux des objets exposés. La Commission impériale se contentera, à cet effet, d'une attestation de notoriété émanant de leur comité respectif.

dre sa part de mes plaisirs. Si ce compagnon me manque, je m'adresse au premier cavalier de bonne mine qui se trouve sur mon chemin, et j'avoue que je n'ai jamais eu à me plaindre de m'être ainsi confié au hasard.

Une déclaration si franche était faite pour me rassurer complètement. Je répondis, toutefois, à Desiderio Fuentes que je ne pouvais nullement accepter sa cordiale proposition. J'étais sorti pour visiter une des mines d'argent les plus voisines de Guanajuato, je ne pourrais donc passer avec lui que les instants consacrés à cette exploration, en supposant, toutefois, qu'il voulût bien me servir de guide. Desiderio accepta ce moyen terme en homme désœuvré, qui est trop heureux d'échapper à l'isolement, ne fût-ce que pendant quelques heures. Une fois cet accord fait, nous n'avions plus qu'à piquer des deux, et, peu d'instants après, nous chevauchions hors de la ville.

(*La suite à un prochain numéro.*)

BOURSE DU 20 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 94 75.

5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 70

BOURSE DU 22 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 94 75.

5 p. 0/0 baisse 90 cent. — Fermé à 67 80.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Je viens vous prier, Monsieur le Président, de vouloir bien informer les exposants de votre circonscription qui sont dans ce cas, de la nécessité de se munir de cette attestation, délivrée par vous, ainsi que des autres pièces exigées par l'article 55 du Règlement.

Agréé, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Secrétaire général adjoint, A. THIBAUDEAU.

COMMISSION IMPÉRIALE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Exposition universelle des Beaux-Arts pour 1855.

AVIS AUX ARTISTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

Le Commissaire général, chargé de la direction de l'Exposition Universelle des Beaux-Arts, a l'honneur de rappeler à MM. les Artistes les dispositions suivantes:

Les ouvrages destinés à l'Exposition devront être déposés au Palais de l'Exposition des Beaux-Arts, avenue Montaigne, du 15 janvier au 15 mars prochain, à minuit.

Le dépôt, par chaque Artiste, devra être fait en une seule fois.

Chaque Artiste, en déposant ses ouvrages, ou en les faisant déposer par un mandataire muni de son autorisation écrite, remettra une notice contenant ses nom et prénoms, le lieu et la date de sa naissance, son adresse au jour du dépôt, enfin la désignation particulière de chacun de ses ouvrages.

Les œuvres des Artistes résidant dans les départements seront expédiées et réexpédiées aux frais de l'Etat. Cette franchise ne s'appliquera, toutefois, qu'aux ouvrages envoyés de la localité où l'Artiste a fixé sa résidence, et nullement aux œuvres qu'il pourrait retirer des divers Musées provinciaux. L'Etat ne se chargera pas de la réexpédition des ouvrages refusés par le Jury.

Les œuvres des Artistes Français résidant à l'étranger jouiront des mêmes immunités que les ouvrages envoyés par les Artistes étrangers. Les caisses qui les contiendront devront porter le cachet du Chargé d'affaires de France, dans le pays où ils résident.

Ces caisses seront envoyées à l'adresse suivante: « Monsieur le Commissaire général, chargé de la direction de l'Exposition Universelle des Beaux-Arts, avenue Montaigne, à Paris. »

Les Artistes étrangers résidant à Paris devront faire apposer le cachet de la Légation de leur pays, sur la Notice qu'ils remettront avec leurs œuvres.

Des Notices imprimées seront mises à la disposition des Artistes dans les bureaux de l'Exposition des Beaux-Arts, 142, rue de Grenelle-Saint-Germain, et, à partir du 15 janvier, au Palais de l'Exposition. Un certain nombre d'exemplaires de ces Notices seront également envoyés aux chefs-lieux des départements.

Le Commissaire général chargé de la Direction de l'Exposition Universelle des Beaux-Arts, DE MERCEY.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Tant que l'emprunt national a été en voie d'accomplissement, le Gouverneur du Crédit foncier de France n'a pas cru devoir détourner l'attention publique vers l'établissement qu'il dirige.

Aujourd'hui, il croit pouvoir rappeler aux capitalistes qui n'ont pu prendre part à cette grande opération financière, que la souscription aux obligations du Crédit foncier est permanente; que ces obligations qui rapportent, soit 5 %, soit 4 % avec lots, sont garanties par une valeur en propriétés foncières double au moins du montant des prêts, et par le fonds social, et qu'aucune nature de titres n'offre aux capitaux un placement plus solide et plus à l'abri de tout risque.

On souscrit, à Paris, au siège de l'Administration, rue Taitbout, n° 57, et dans les départements, chez MM. les Receveurs généraux et particuliers des finances.

Marché de Saumur du 20 Janvier.

Froment (l'hectol.)	24	Graine de luzerne	58
— 2 ^e qualité.	23 50	— de colza	—
Seigle	13 60	— de lin	54
Orge	12 50	Amandes en coques	—
Avoine (entrée)	10	(l'hectolitre)	—
Fèves	14	— cassées (30 k.)	80
Pois blancs	32	Vin rouge des Cot.	—
— rouges	30	— compris le fût,	—
— verts	—	1 ^{er} choix 1854.	—
Cire jaune (30 kil)	165	— 2 ^e	—
Huile de noix ordin.	80	— 3 ^e	120
— de chenevis	66	— de Chinon	140
— de lin	66	— de Bourgueil	130
Paille hors barrière	24	Vin blanc des Cot.	—
Foin 1854. id	61	1 ^{re} qualité 1854	—
Luzerne	60	— 2 ^e	—
Graine de trèfle	55	— 3 ^e	100

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT
ET DES DOMAINES.

Ministère de la Guerre.

VENTE DE CHEVAUX RÉFORMÉS

Samedi prochain 27 de ce mois, à midi, dans un manège de l'École impériale de cavalerie, il sera procédé à la vente publique et aux enchères de quarante chevaux réformés de l'École impériale de cavalerie :

11 chevaux de manège ;
29 chevaux de troupe.

On paiera comptant et sans frais.

Saumur, le 20 janvier 1855.

Le Receveur des Domaines,

(35) LINACIER.

A VENDRE

Ensemble ou séparément,

Neuf CHIENS COURANTS, âgés de 2 à 3 ans, garantis de bonne qualité et parfaitement créancés.

S'adresser à M. LAFOREST, rue de Bordeaux, n° 5. (36)

Etude de M^e CESBRON, notaire à Doué.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} juin 1855.

1^o Un MOULIN à eau, avec deux paires de meules montées à l'anglaise, nommé *Moulin-Méan*, situé commune de Doué, à un kilomètre de la ville ;

2^o Un MOULIN à vent, situé au même lieu ;

3^o Et environ 3 hectares de terres et prés dépendant de ces deux moulins.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A PLACER SUR HYPOTHÈQUE
Plusieurs sommes de 5,000 à 20,000 francs.

A placer à rente viagère
Une somme de 2,000 francs.

A CEDER

DE SUITE,

FONDS D'ÉPICERIE

Bien achalandé,

Situé Grand'Rue Saint-Nicolas, et faisant le coin de la rue Courcouronne.

S'adresser, pour traiter, chez M. DION, notaire. (18)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Magasin et Appartements divers,

Situés rue St-Jean,

Occupés par M. Gréaud.

S'adresser à M. MENIER. (31)

A LOUER

OU A VENDRE

UNE MAISON

Rue Cendrière,

Occupée par M^{me} veuve Peltier.

S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

A VENDRE

VIN DE CHAMPIGNY 1846,

En fûts et en bouteilles.

S'adresser à M. Dominique GUIBERT, tonnelier à Dampierre. (2)

AVIS.

Un jeune homme, ayant perdu un bras, désirerait trouver de l'emploi. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

Située à l'entrée du bourg de Varrains, près Saumur, consistant en :

Une maison d'habitation, composée de deux salons, office, cuisine et chambres à coucher, vastes servitudes, caves creusées dans le roc, cuves, pressoirs, cours, jardin, terrasse, et un clos de vigne y adossé, contenant environ 4 hectares 30 ares ; le tout entouré de murs ;

Un autre clos de vigne, situé à Champigny, contenant environ 92 ares ; Et un hectare de pré, situé dans la prairie de Varrains, en plusieurs morceaux.

La maison pourra être vendue avec tout le mobilier qu'elle renferme, tels que lits, fauteuils, glaces et batterie de cuisine.

On comprendra également dans cette vente 12 poinçons et tonnes, garnis de cercles de fer, du vin vieux de Champigny, et 4,000 litres de vin en bouteilles des années 1820, 1826, 1834, 1845 et 1846.

On accordera les plus longs délais pour le paiement du prix.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (695)

MAISON AVEC BOUTIQUE

Située rue de Tonnelle, près la place de l'Hôtel-de-Ville,

A VENDRE

OU

A LOUER PRÉSENTEMENT

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue Saint-Jean. (190)

On demande un CLERC.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

MAISON, avec COUR et JARDIN,
64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^{me} veuve LINACIER,
rue Bodin. (595)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composé par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean, n° 2. — Prix du pot : 5 fr. (400)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^o à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre Assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux *Cold-Cream* guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Brière, place de la Bilange; à Angers, ph^o Ménière. (475)

HOTEL BUDAN

Quai de l'École et place de la Bilange, à Saumur.

Cet hôtel, le mieux placé sous le rapport des affaires et de l'agrément, est près des voitures. — Le confortable en est connu.

Le magasin de comestibles qui en dépend est toujours des mieux approvisionnés. La cave, l'une des meilleures de France, offre des vins exquis et à des prix modérés. M. Budan ne parle pas du détail de ses comestibles, que tout le monde connaît.

La marée y arrive toujours deux fois par semaine, seulement la position (chaude) du magasin n'en permet pas l'étalage.

Dîners petits et grands au meilleur marché possible, à la ville et à la campagne; peu importe la distance, il transporte son matériel.

Le fameux fromage de Stynton vient d'arriver.

Le dépôt du café Torréfié de Brisset de Bourges prend chaque jour une nouvelle faveur. (641)

3^e ANNÉE.

L'ÉCHO LITTÉRAIRE

LECTURE DES FAMILLES,

Recueil paraissant le 15 de chaque mois en 132 col. grand in-8° formant chaque année un volume de 800 pages, contenant la matière de 25 vol. in-8°

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Paris: Un an, 7 fr. — Départements: Un an, 8 fr.

En ajoutant 7 fr. au prix de l'abonnement et en envoyant un mandat de 13 fr. sur la poste, on recevra franco et gratis les années 1853 et 1854 de l'Echo Littéraire, plus l'année 1855.

Pour juger de l'intérêt et de l'importance de cette publication, il suffit de lire le sommaire du numéro qui vient de paraître.

Mort de Mahomet, par M. de LAMARTINE.

L'Invasion des Barbares, par M. MERY.

Etudes Biographiques: Bentell, par CHARLES NODIER.

Camille Ladvocat, par M. JULES JANIN.

Rois de Verdun, par M. CHARLES ROMÉY.

Rétraite et mort de Charles-Quint, au monastère de Saint-Just, de M. GACHARD, par M. THÉOPHILE GAUTIER.

La Dame au Volubilis, par M. ALEXANDRE DUMAS.

Bonnets et Chapeaux, par M. MOLÉRI.

Ottavio Rinuccini, par M. FRANCIS WEY.

Les Mirages du Passé: M^{me} de Châteauneuf, les Gants de M^{lle} Laure, par M. JULES DE SAINT-FÉLIX.

Une nuit de la salle de garde, par M. ADRIEN ROBERT.

Une soirée chez la Princesse de*** par Lord WIGMORE.

Pour recevoir la 5^{me} année, envoyer un mandat de 8 fr. sur la poste, à M. le Directeur de l'Echo Littéraire, rue Sainte-Anne, 53.

Toute personne qui s'abonnera à la troisième année seulement, d'ici au 31 janvier, recevra franco et gratis, le *Volontaire*, roman, par M. Paul FÉVAL. (38)

CH. ALBERT. Guérison prompte et radicale des maladies secrètes.
Traitement par correspondance, rue Montorgueil, 19, Paris.

GUIDE DES MALADES

ALIMENTATION DES CONVALESCENTS ET DES MALADES de l'estomac et des intestins par l'usage du RACHOUT DES ARABES de Delangrenier (se méfier des contrefaçons).

AFFECTIONS NERVEUSES. Le SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES, en harmonisant les fonctions de l'estomac et celles des intestins, rétablit la digestion, guérit la diarrhée, la dysenterie, les maladies nerveuses, gastrites. — Prix du flacon: 3 fr. — Dépôt dans chaque ville et chez J.-P. LAROZE, ph., r. Neuve-des-Petits-Champs, 26, à Paris.

CHOCOLAT-DESBRIÈRE PUR A LA MAGNÉSIE. Une tablette forme un purgatif à petite dose; il détruit la Constipation.

FRANÇAIS HYGIENIQUE. CURACAO QUE. Cette liqueur de table, prise après le repas ou le matin, stimule l'estomac, fortifie les organes, prévient le dérangement intestinal. — Prix du cruchon: 6 fr. — Dépôt chez J.-P. LAROZE, r. Nve-des-Petits-Champs, 26, Paris.

DENTS M. PAUL SIMON, boulevard des Italiens, 6, à Paris, est le seul des dentistes de France dont les dents artificielles aient été jugées dignes de figurer à l'Exposition universelle de Londres; aussi l'on peut manger parfaitement et sans souffrance avec ses nouveaux dentiers; leur beauté et leur solidité sont incontestables.

DENTIFRICES LAROZE. L'ÉLIXIR DENTIFRICE au QUINQUINA PYRETHRE et GAYAC prévient et calme les névralgies dentaires, guérit les maux de dents, conserve leur blancheur et leur santé. La Poudre DENTIFRICE, à base de magnésie et de quinquina, blanchit les dents sans les altérer, fortifie les gencives. — Dépôt dans chaque ville. Prix du flacon d'élixir ou de poudre indistinctement: 1 fr. 25 c.

Eaux de Toilette Les médecins ont constaté l'efficacité des eaux LUSTRALES et leucodermine de J.-P. LAROZE, ph., rue Nve-des-Petits-Champs, 26, à Paris. La première conserve les cheveux, calme les démangeaisons de la tête. La seconde entretient la fraîcheur de la peau dont elle dissipe les boutons, coupures, dartres, feu du rasoir. — Pr. du fl.: 3 fr.

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE du D^r P. VIDARD, à Divonne (Ain), près Genève. Ecrire dir. au directeur.

ÉTABLISSEMENT THERMAL D'ALLEVARD (Isère).

Ouverture le 1^{er} juin. — Eau la plus riche de France en principes sulfureux et iodure connue jusqu'à ce jour pour combattre les affections de poitrine et du larynx. — Source donnant 7,500 hect. d'eau par 24 heures.

ANALYSE DE L'EAU D'ALLEVARD. PRODUITS GAZEUX (par litre): Acide sulfhydrique libre... cent. cubes 24 75 Acide carb. libre et comb. » 97 Azote » 41 Un nombre considérable d'étrangers de toutes les parties du monde est venu pendant la saison de 1854 recouvrer la santé dans cet établissement.

NEOTHERMES 56, RUE DE LA VICTOIRE, PARIS (Ch.-d'Antin).

Vaste établissement destiné aux personnes qui ont un traitement à suivre ou qui, sans être malades, veulent jouir d'un confortable que les premiers hôtels même ne peuvent donner.

TRAITEMENT HYDROTHERAPIQUE COMPLET avec une eau de source à 9 d. R. DOUCHES ET BAINS DE TOUTE ESPÈCE. — Salons de conversation, vastes galeries, billard, etc. chauffés; jardins. — On ne reçoit ni les maladies contagieuses ni les maladies mentales.

MALADIES DE POITRINE RHUMES, CATARRHES.

Guérison certaine par l'usage du SIROP PECTORAL FORTIFIANT de POISSON CHAUMONNET, à Paris, rue du Roule, 11, et dans toutes les bonnes Pharmacies.

MAUX DE DENTS L'EAU DU D^r O'MÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie (Dép. dans chaque ville).

RHUMES Les médecins des hôpitaux de Paris ont officiellement constaté l'efficacité du SIROP et de la PATE DE NARÉ contre les Rhumes, Gripes, et autres irritations de poitrine.

VER SOLITAIRE KOUSSO-PHILIPPE REMÈDE INFALLIBLE approuvé. Doses à 15 et 20 fr., une suffit. Pharm. r. St-Martin, 125, Paris (Exp.: affr..)

VÉSICATOIRE ET CAUTÈRES

Pansement NOUVEAU et SUPÉRIEUR par les TAFFETAS et PAPIER PERFORÉS de DENAUD, seuls approuvés par les sociétés MÉDICO-PHARMACEUTIQUES de Paris et MEDICALE du 5^e arr. Ph. DENAUD, rue de la Grande-Truanderie, 16 (Exp.)

Office de Publicité: I. FONTAINE, 22, rue de Trévise, Paris.

Saumur, P. GOBET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.